Le sens du travail selon Jean-Paul II

FICHE DE LECTURE

Le Pape Jean-Paul II a abordé les divers problèmes liés au travail humain dans sa lettre encyclique *Laborem exercens* qu'il voulait rendre publique à l'occasion du 90e anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum*, publiée par Léon XIII le 15 mai 1891. À cause de l'attentat du 13 mai, le Pape n'a pu revoir le texte définitif de l'encyclique qu'après son séjour à l'hôpital. Finalement, elle a été signée à Castel Gandolfo le 14 septembre 1981.
Nous présentons ici les réflexions du Pape sur le sens (objectif et subjectif) du travail humain.

RÉSUMÉ

Avec l'influence toujours grandissante qu'il exerce sur la terre par son travail (sous toutes ses formes), l'homme répond à l'appel du Livre de la Genèse. Les moyens techniques (eux-mêmes résultat de ce travail) dont l'homme dispose aujourd'hui lui permettent de dominer encore mieux cette terre qui lui a été confiée. Mais ils peuvent aussi être tournés contre l'homme lui-même en lui ôtant la satisfaction personnelle et le sens de la créativité, qui devraient accompagner le travail, ou encore en éliminant des emplois.
C'est pourquoi, sans négliger l'importance du sens objectif du travail humain, il faut en privilégier le sens subjectif. En effet, c'est en tant que sujet, en tant que personne créée à l'image de Dieu, que l'homme travaille et en travaillant se réalise. Et c'est cette dimension personnelle qui donne au travail sa véritable valeur et qui nous rappelle toujours que le travail est « pour l'homme » et non l'inverse.

PERSPECTIVES

Quand le Pape a annoncé cette encylique lors de l'Angélus du 13 septembre (*DC* 1981, n° 1815, p. 861), il a souligné qu'elle s'inscrivait dans une série de documents (voir « Pour aller plus loin » p. 9) qui, depuis la publication de *Rerum novarum*, n'ont jamais cessé d'actualiser l'enseignement fondamental de l'Église sur la question sociale à la lumière d'une relecture des circonstances et des temps nouveaux.

Texte français distribué par la polyglotte vaticane. Pour le texte intégral, voir DC 1981, n° 1815, p. 835-856.

LE TRAVAIL ET L'HOMME

5. Le travail au sens objectif : la technique

[Le] caractère universel et multiple du processus par lequel l'homme « soumet la terre » éclaire bien le **travail** de l'homme, puisque la domination de l'homme sur la terre se réalise dans le travail et par le travail. Ainsi apparaît la signification du travail au sens objectif, qui trouve son expression selon les diverses époques de la culture et de la civilisation. L'homme domine la terre déjà par le fait qu'il domestique les animaux, les élevant et tirant d'eux sa nourriture et les vêtements nécessaires, et par le fait qu'il peut extraire de la terre et de la mer diverses ressources naturelles. Mais l'homme domine bien plus la terre lorsqu'il commence à la cultiver, puis lorsqu'il transforme ses produits pour les adapter à ses besoins. L'agriculture constitue ainsi un secteur primaire de l'activité économique ; elle est, grâce au travail de l'homme, un facteur indispensable de la production. L'industrie à son tour consistera toujours à combiner les richesses de la terre – ressources brutes de la nature, produits de l'agriculture, ressources minières ou chimiques – et le travail de l'homme, son travail physique comme son travail intellectuel. Cela vaut aussi en un certain sens dans le secteur de ce que l'on appelle l'industrie de service, et dans celui de la recherche, pure ou appliquée.

Aujourd'hui, dans l'industrie et dans l'agriculture, l'activité de l'homme a cessé dans de nombreux cas d'être un travail surtout manuel parce que la fatigue des mains et des muscles est soulagée par l'emploi de machines et de mécanismes toujours plus perfectionnés. Dans l'industrie, mais aussi dans l'agriculture, nous sommes témoins des transformations rendues possibles par le développement graduel et continuel de la

science et de la technique. Et cela, dans son ensemble, est devenu historiquement une cause de tournants importants dans la civilisation, depuis le début de « l'ère industrielle » jusqu'aux phases suivantes de développement grâce à de nouvelles techniques comme l'électronique ou, ces dernières années, les microprocesseurs.

Il peut sembler que dans le processus industriel c'est la machine qui « travaille » tandis que l'homme se contente de la surveiller, rendant possible son fonctionnement et le soutenant de diverses façons ; mais il est vrai aussi que, précisément à cause de cela, le développement industriel établit un point de départ pour reposer d'une manière nouvelle le problème du travail humain. La première industrialisation qui a créé la question dite ouvrière comme les changements industriels et post-industriels intervenus par la suite démontrent clairement que, même à l'époque du « travail » toujours plus mécanisé, le sujet propre du travail reste l'homme.

Le développement de l'industrie et des divers secteurs connexes, jusqu'aux technologies les plus modernes de l'électronique, spécialement dans le domaine de la miniaturisation, de l'informatique, de la télématique, etc., montre le rôle immense qu'assume justement, dans l'interaction du sujet et de l'objet du travail (au sens le plus large du mot), cette alliée du travail, engendrée par la pensée de l'homme, qu'est la technique. Entendue dans ce cas, non comme une capacité ou une aptitude au travail, mais comme un ensemble d'instruments dont l'homme se sert dans son travail, la technique est indubitablement une alliée de l'homme. Elle lui facilite le travail, le perfectionne, l'accélère et le multiplie. Elle favorise l'augmentation de la quantité des produits du travail, et elle perfectionne également la qualité de beaucoup d'entre eux. C'est un fait, par ailleurs, qu'en certains cas, cette alliée qu'est la technique peut aussi se transformer en quasi adversaire de l'homme, par exemple lorsque la mécanisation du travail « supplante » l'homme en lui ôtant toute satisfaction personnelle, et toute incitation à la créativité et à la responsabilité, lorsqu'elle supprime **l'emploi** de nombreux travailleurs ou lorsque, par l'exaltation de la machine, elle réduit l'homme à en être l'esclave. (•)

La technique peut se transformer en quasi adversaire de l'homme lorsque, par l'exaltation de la machine, elle réduit l'homme à en être l'esclave.

Si l'expression biblique « soumettez la terre », adressée à l'homme dès le commencement, est comprise dans le contexte de toute notre époque moderne, industrielle et post-industrielle, elle contient indubitablement aussi un rapport avec la technique, avec le monde de la mécanisation et de la machine, rapport qui est le fruit du travail de l'intelligence humaine et qui confirme historiquement la domination de l'homme sur la nature (••).

L'époque récente de l'histoire de l'humanité, et spécialement de certaines sociétés, porte en soi une juste affirmation de la technique comme élément fondamental de progrès économique ; mais, en même temps, de cette affirmation ont surgi et surgissent encore continuellement les questions essentielles concernant le travail humain dans ses rapports avec son sujet qui est justement l'homme. Ces questions contiennent un ensemble particulier d'éléments et de tensions de caractère éthique et même éthico-social. Et c'est pourquoi elles constituent un défi continuel pour de multiples institutions, pour les États et les gouvernements, pour les systèmes et les organisations internationales ; elles constituent également un défi pour l'Église.

6. Le travail au sens subjectif : l'homme, sujet du travail

Pour continuer notre analyse du travail liée à la parole de la Bible selon laquelle l'homme doit soumettre la terre, il nous faut maintenant concentrer notre attention sur le travail au sens subjectif, beaucoup plus que nous ne l'avons fait en nous référant au sens objectif du travail : nous avons tout juste effleuré ce vaste problème qui est parfaitement connu, et dans tous ses détails, des spécialistes des

(•) Voir encadré p. 12.
(••) Un des textes de référence pour une réflexion sur la vocation qu'a reçu l'homme de participer de manière responsable à l'action créatrice de Dieu est « La paix avec Dieu créateur, la paix avec toute la création », message de Jean-Paul II pour la Journée de la Paix (1990) (voir DC 1990, n° 1997, p. 9-12).

divers secteurs et aussi des hommes mêmes du monde du travail, chacun dans son domaine. Si les paroles du Livre de la Genèse auxquelles nous nous référons dans cette analyse parlent de façon indirecte du travail au sens objectif, c'est de la même façon qu'elles parlent aussi du sujet du travail ; mais ce qu'elles disent est fort éloquent et rempli d'une grande signification.

L'homme doit soumettre la terre, il doit la dominer, parce que comme « image de Dieu » il est une personne, c'est-à-dire un sujet, un sujet capable d'agir d'une manière programmée et rationnelle, capable de décider de lui-même et tendant à se réaliser lui-même. C'est en tant que personne que l'homme est sujet du travail. C'est en tant que personne qu'il travaille, qu'il accomplit diverses actions appartenant au processus du travail ; et ces actions, indépendamment de leur contenu objectif, doivent toutes servir à la réalisation de son humanité, à l'accomplissement de la vocation qui lui est propre en raison de son humanité même : celle d'être une personne. Les principales vérités sur ce thème ont été rappelées dernièrement par le Concile Vatican II dans la constitution *Gaudium et spes*, en particulier par le chapitre I consacré à la vocation de l'homme.

Ainsi la « domination » dont parle le texte biblique que nous méditons ici ne se réfère pas seulement à la dimension objective du travail : elle nous introduit en même temps à la compréhension de sa dimension subjective. Le travail entendu comme processus par lequel l'homme et le genre humain soumettent la terre ne correspond à ce concept fondamental de la Bible que lorsque, dans tout ce processus, l'homme se manifeste en même temps et se confirme comme celui qui « domine ». Cette domination, en un certain sens, se réfère à la dimension subjective plus encore qu'à la dimension objective : cette dimension conditionne la nature éthique du travail. Il n'y a en effet aucun doute que le travail humain a une valeur éthique qui, sans moyen terme, reste directement liée au fait que celui qui l'exécute est une personne, un sujet conscient et libre, c'est-à-dire un sujet qui décide de lui-même.

QUEL ÉQUILIBRE ENTRE L'HOMME ET LA TECHNIQUE ?

Dans le document « Penser à nouveau la place du travail », Mgr Albert Rouet, président de la Commission sociale de l'épiscopat français, présente le fruit d'une réflexion, faite avec un groupe de spécialistes, sur le sens du travail et sa valeur dans notre société. Voici un extrait de ce texte qui traite des problèmes posés par le développement des nouvelles technologies.

Le progrès se retourne contre l'homme. On cite souvent le fait que l'extension du métier à tisser, au début du XIXe siècle, avait provoqué du chômage et de violentes réactions. Finalement le progrès technique continuant résorbait et dépassait ses effets néfastes. Il en serait de même aujourd'hui, il n'y aurait qu'à attendre un développement ultérieur pour voir apparaître de nouveaux emplois.
Le travail s'ajuste à la conjoncture et suit le profit. Ce raisonnement pèche pour deux raisons. D'une part, le progrès technique va aujourd'hui plus vite que n'agit la résorption et l'assimilation de ses conséquences. Des entreprises se demandent si elles ne sont pas lancéees dans une course folle où les équipements deviennent obsolètes avant d'être amortis. En outre, la technique invente des machines pour s'occuper des machines. Nous en sommes au second degré de l'équipement, comme nous atteignons la deuxième génération de chômeurs. C'est bien l'homme qui est victime de ses prouesses. La qualification technique a augmenté, mais n'a tiré aucune conclusion humaine de ce progrès. On l'a utilisé « à l'ancienne ». Au fond, les valeurs n'ont pas changé.
Il ne saurait être question de ralentir le progrès technique. Ce serait totalement irréel. Ce progrès pose cependant le problème de savoir pourquoi la machine remplace de plus en plus l'homme. Elle coûte finalement moins cher. C'est vrai pour la production ; est-ce exact pour l'ensemble de la société ? Ne faut-il pas chercher un nouvel équilibre entre l'homme et la technique ?

Le texte intégral de cette réflexion a été publié dans *Face au chômage, changer le travail*, Centurion, 1993, p. 175-216.

Cette vérité, qui constitue en un certain sens le noyau central et permanent de la doctrine chrétienne sur le travail humain, a eu et continue d'avoir une signification fondamentale pour la formulation des importants problèmes sociaux au cours d'époques entières.

L'âge antique a introduit parmi les hommes une différenciation typique par groupes selon le genre de travail qu'ils faisaient. Le travail qui exigeait du travailleur l'emploi des forces physiques, le travail des muscles et des mains, était considéré comme indigne des hommes libres, et on y destinait donc les esclaves. Le christianisme, élargissant certains aspects déjà propres à l'Ancien Testament, a accompli ici une transformation fondamentale des concepts, en partant de l'ensemble du message évangélique et surtout du fait que Celui qui, étant Dieu, est devenu en tout semblable à nous (cf. He 2, 17; Ph 2, 5-8), a consacré la plus grande partie de sa vie sur terre au travail manuel, à son établi de charpentier. Cette circonstance constitue par elle-même le plus éloquent « évangile du travail ». Il en résulte que le fondement permettant de déterminer la valeur du travail humain n'est pas avant tout le genre de travail que l'on accomplit mais le fait que celui qui l'exécute est une personne. Les sources de la dignité du travail doivent être cherchées surtout, non pas dans sa dimension objective mais dans sa dimension subjective.

Avec une telle conception disparaît pratiquement le fondement même de l'ancienne distinction des hommes en groupes déterminés par le genre de travail qu'ils exécutent. Cela ne veut pas dire que le travail humain ne puisse et ne doive en aucune façon être valorisé et qualifié d'un point de vue objectif. Cela veut dire seulement que le premier fondement de la valeur du travail est l'homme lui-même, son sujet. Ici vient tout de suite une conclusion très importante de nature éthique : bien qu'il soit vrai que l'homme est destiné et est appelé au travail, le travail est avant tout « pour l'homme » et non l'homme « pour le travail ». Par cette conclusion, on arrive fort justement à reconnaître la prééminence de la signification subjective du travail par rapport à sa signification objective. En partant de cette façon de comprendre les choses et en supposant que différents travaux accomplis par les hommes puissent avoir une plus ou moins grande valeur objective, nous cherchons toutefois à mettre en évidence le fait que chacun d'eux doit être estimé surtout à la mesure de la dignité du sujet même du travail, c'est-à-dire de la personne, de l'homme qui l'exécute. D'un autre côté, indépendamment du travail que tout homme accomplit, et en supposant qu'il constitue un but – parfois fort absorbant – de son activité, ce but ne possède pas par lui-même une signification définitive. En fin de compte, le but du travail, de tout travail exécuté par l'homme – fût-ce le plus humble service, le travail le plus monotone selon l'échelle commune d'évaluation, voire le plus marginalisant – reste toujours l'homme lui-même. ■

Le fondement permettant de déterminer la valeur du travail humain n'est pas avant tout le genre de travail que l'on accomplit mais le fait que celui qui l'exécute est une personne.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le Pape Jean-Paul II s'exprime sur le sens du travail dans des contextes très variés. Pour mieux comprendre les nuances de sa pensée sur le sujet, voir :

- Ses discours sur le travail donnés lors de ses visites pastorales. C'est là qu'il applique les grands principes de la doctrine sociale de l'Église sur le travail aux circonstances particulières des Églises locales.
- Ses audiences générales (tous les mercredis). Voir, par exemple, « Le travail, dimension fondamentale de l'être humain », audience générale du 19 mars 1977, fête de saint Joseph (*DC* 1997, n° 2159, p. 413).
- Ses discours devant des instances internationales. Voir, par exemple, son allocution devant l'Organisation internationale du travail en juin 1982 (*DC* 1982, n° 1833, p. 645-651).
- Ses discours aux divers mouvements d'Église qui réfléchissent sur le travail et la vie chrétienne.

(Pour une liste complète des discours du Pape sur cette question, voir les tables générales annuelles ou quinquennales de La documentation catholique.*)*